



## ORGANIGRAMME DU CADRE DE GOUVERNANCE

Le cadre de gouvernance présente les instances de l'organisation et la structure du personnel. Il définit et détermine les interactions entre ses instances. Actuellement, il y a (4) quatre instances à la Fédération.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le nombre de délégués des membres ordinaires (Clubs) de la Fédération est calculé en fonction du nombre d'abonnements.

De 5 à 25 abonnements: 1 délégué  
 De 26 à 50 abonnements : 2 délégués  
 De 51 à 100 abonnements: 3 délégués  
 Plus de 101 abonnements: 4 délégués

Les membres corporatifs ont droit chacun à 1 délégué

Les règlements généraux stipulent à l'article 15 que le quart des délégués auxquels ont droit les membres en règle de la Fédération constitue un quorum suffisant pour la tenue d'une assemblée. (environ 64).

